



Chapitre 4

Améliorer l'efficacité des règles internationales



[Table des matières](#) | [Précédent](#) | [Prochaine](#)

Le chapitre suivant contient :

[Le Canada et l'Organisation mondiale du commerce, Le Cycle de Doha et les objectifs du Canada, Questions de développement : Aide pour le commerce, Mécanisme d'examen des politiques commerciales](#)

Le Cycle de Doha et les objectifs du Canada

La dernière ronde des négociations commerciales multilatérales a été lancée en novembre 2001, au cours de la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC à Doha, au Qatar. Les nombreuses questions que les ministres souhaitent aborder lors de négociations font partie du Programme de Doha pour le développement (PDD), en raison de la place importante occupée par le développement dans les décisions prises lors de la conférence. Les secteurs sujets à négociations dans le cadre du PDD comprennent l'agriculture, l'accès au marché non agricole, les services, les règles, la facilitation du commerce, le commerce et l'environnement, les questions de propriété intellectuelle liées au commerce et le règlement des différends.

En plus de son but général qui consiste à augmenter la croissance, la prospérité et le développement durable, le Canada s'est fixé des objectifs dans plusieurs secteurs clés des négociations, présentant les plus gros gains potentiels. Ainsi, en agriculture, le gouvernement insiste pour des marchés internationaux plus accessibles, en particulier pour l'élimination des subventions aux exportations, des baisses substantielles des subventions internes ayant un effet de distorsion sur le commerce et une réelle amélioration de l'accès aux marchés. Le gouvernement cherche également à s'assurer que le système canadien de régulation de l'offre pour certains produits agricoles n'est pas compromis. En ce qui concerne le marché non agricole, le principal objectif du gouvernement consiste à éliminer ou à réduire de façon importante les tarifs en vigueur sur les marchés mondiaux. Une formule de réduction tarifaire (ne comprenant que des exceptions limitées aux pays en développement) applicable par tous les principaux membres de l'OMC, ainsi qu'à plusieurs ententes sectorielles permettrait d'atteindre cet objectif. Les ententes sectorielles en cours de négociations comprennent les produits chimiques, la foresterie, la machinerie, la pêche et l'électronique.

Le Canada est fortement intéressé par les négociations en matière de services, et conserve des liens étroits avec d'autres membres de l'OMC, afin de garantir des résultats positifs et avantageux. Un meilleur accès au marché pour les services financiers, les services en matière d'énergie et d'exploitation minière, les services environnementaux et les services d'ingénierie constituent les priorités du Canada. En outre, le Canada veut augmenter les possibilités pour les fournisseurs de services canadiens d'offrir leurs services sur des marchés étrangers, grâce à une présence commerciale et à un séjour temporaire des gens d'affaires. L'an passé, les membres de l'OMC ont tenu une conférence « d'annonce d'intentions » sur les services en marge de la conférence ministérielle de juillet 2008, à Genève. La conférence « d'annonce d'intentions » a souligné l'importance du secteur des services et a fourni aux membres participants l'occasion de mettre en évidence d'éventuelles améliorations à apporter à leurs offres de services. Le Canada continuera à collaborer avec d'autres membres afin de miser sur les résultats de la conférence en prévision de la prochaine ronde d'offres.